

Analyse sociohistorique sur les tentatives et abandons d'introduire des valeurs-seuils dans la réglementation des sites et sols pollués

Canavese Marine - Université Lumière Lyon 2
Centre Max Weber





Approche sociohistorique

1- La tentation de la norme : l'impossible réhabilitation systématique? (Début 90 - 1999)

Quel outil ? L'évaluation simplifiée des risques et critiques faites par différents acteurs
(circulaire du 3 avril 1996)

Comparatif européen

*2- Le passage d'un problème environnemental à un risque sanitaire ?
(1999- 2007)*

Absence ou discrétion des autorités sanitaires

Evaluation du risque selon l'exposition des populations (circulaire du 10 décembre 1999)

=> Analyses des registres d'argumentation par les acteurs de terrains (agents d'Etat ou de collectivités notamment) et abandon des circulaires dans la méthodologie nationale encore en vigueur. Ce que ces débats disent de la méthodologie actuelle?





Réflexions et perspectives

Dans la méthodologie retenue, c'est bien l'usage du site qui va faire prévaloir une vision plutôt qu'une autre. Les évolutions réglementaires nous permettent de nous interroger sur la place (voire la reconnaissance) de l'incertitude, permise par une gestion au cas par cas. Des usages "mis à l'agenda" par des collectifs, ont pu questionner les manières de gérer les sols pollués, sur lesquelles s'accordaient des experts entre-eux, et remettre sur le devant de la scène les débats autour des valeurs-seuils et l'incertitude associée à l'évaluation du risque.

De plus, il s'agit de montrer, comment le nouveau émerge dans l'ancien. Rien de plus pertinent pour illustrer cela que les sols urbains sur lesquels se fonde l'ensemble des idéologies de la ville de demain (AU notamment) et qui se construit sur les terrains de la ville d'hier. Or le milieu urbain hérite souvent d'un passif environnemental.

Reste qu'aucun usage de la "ville de demain" ne semble incontournable. Le débat démocratique nécessaire à la gestion du risque se situant donc aussi bien dans la publicisation des incertitudes scientifiques, dans les mesures de gestion qui sont choisies (associées elles-mêmes à des controverses techniques), que dans les choix d'usages futurs des sols.

=> Et si la gestion des sols urbains potentiellement pollués permettait d'ouvrir un débat sur la répartition des connaissances et la publicisation des incertitudes associées à ces connaissances ?

